

ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LE CLASSEMENT DU PLATEAU DE GERGOVIE ET DES SITES ARVERNES

81 rue de Beaupeyras 63 100 Clermont-Ferrand

le 8 juillet 2019

Madame le commissaire enquêteur,

Après consultation des différentes pièces du dossier soumis à enquête publique, veuillez prendre connaissance de la position de notre association, l'Association pour la Sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturgue (ASCOT).

Si depuis 29 ans d'existence, nos objectifs ont principalement porté sur la **reconnaissance du site des Côtes de Clermont** en tant que site archéologique et sur sa **protection**, notre communication (articles de notre bulletin, visites sur le site...) vise, depuis 10 ans, à replacer les données matérielles obtenues par les travaux de Paul Eychart **dans le contexte archéologique de l'ensemble du bassin clermontois**.

Si la problématique de la localisation de la ville et de la bataille de Gergovie a suscité beaucoup de littérature depuis Simeoni, et parfois engendré d'intenses polémiques, il n'en reste pas moins que les données récentes révèlent un faisceau d'indices sur la présence de troupes légionnaires ou/et auxiliaires romaines (militaria, éléments de fortification...) au sud du bassin clermontois (approximativement dans un triangle Corent/Gondole/Gergovie). Ce faisceau d'indices semble toutefois démontrer que cette présence militaire romaine est postérieure à la guerre des Gaules et majoritairement augustéenne (dans les décennies qui précèdent la fondation d'Augustonemetum autour du changement d'ère).

Même en ne tenant aucun compte de la problématique de la bataille de Gergovie, les recherches réalisées sur ces différents sites sont fondamentales pour comprendre le processus de romanisation à l'œuvre sur le territoire arverne et l'ensemble de la Gaule durant les II^e et I^{er} siècle av. J.-C., que ce soit par le biais des échanges économiques, des alliances politiques ou des troupes de pacification.

En apportant des éléments nouveaux, les publications des archéologues/chercheurs (Deberge, Foucras, Poux) et les données des fouilles (Jud) les plus récentes soulèvent beaucoup d'interrogations sur la datation et la chronologie des structures repérées sur le plateau de Gergovie et ses sites annexes (colline de La Roche-Blanche...). Les dernières recherches n'ont en effet toujours pas démontré l'existence d'une ville gauloise et de remparts contemporains de la bataille sur le plateau, tout comme la présence de fortifications militaires romaines d'époque <u>césarienne</u> sur les sites supposés des camps romains et du « double fossé ».

Il est évident qu'il serait prudent de considérer les conclusions actuelles comme hypothétiques et en aucun cas comme des certitudes au regard de la complexité du contexte du I^{er} siècle av. J.-C.: siècle des « oppida » plutôt instable, pendant lequel il n'y eut pas qu'un seul évènement guerrier! Événements guerriers qui n'opposèrent pas seulement les Arvernes aux Romains mais aussi les Arvernes entre eux puisque Vercingetorix, contre l'avis de son oncle Gobannitio, avait fait le choix de l'opposition à César, alors qu'Epadnactos choisit la collaboration et fut considéré comme « ami du peuple romain ».

Quoiqu'il en soit, l'État et les collectivités locales jouent leur rôle en agissant pour la préservation de notre patrimoine commun. L'ASCOT insiste cependant pour rappeler qu'un autre site archéologique, situé au nord du bassin clermontois présente un grand intérêt : le site des Côtes de Clermont.

Elle demande à ce sujet que l'État aide à la concrétisation des **orientations du SCoT du Grand Clermont** concernant la **valorisation** du patrimoine archéologique du site des **Côtes**:

• Concernant l'offre touristique, il s'agit de « Rechercher la complémentarité entre Gergovie, les nombreux sites archéologiques du département (<u>site des Côtes</u>, Musée Bargoin, Temple de

Mercure, Musée de Lezoux) et le futur centre muséographique dédié à l'environnement et l'archéologie » (cf. DOG, p. 40).

• Au sujet de la protection et de la mise en valeur du patrimoine historique et bâti, il s'agit notamment de valoriser le « patrimoine archéologique, notamment en matière de vestiges gaulois et galloromains : plateau de Gergovie et ses sites environnants (Petit et Grand camp de César, Plateau de Corent et Gondole), les sites du Puy-de-Dôme et des Côtes, la voie romaine et le musée Bargoin... » (cf. DOG, p. 62).

Le site des Côtes est ainsi noté parmi les sites archéologiques complémentaires d'un point de vue touristique avec Gergovie, le Puy de Dôme, le musée Bargoin et le musée de Lezoux. Pourtant, malgré ces orientations positives, il s'avère qu'à ce jour le site des Côtes est le seul à n'avoir pas fait l'objet d'un projet de valorisation archéologique d'ampleur (si ce n'est la restauration des vestiges du fanum par l'ASCOT). Le site des Côtes de Clermont pâtit évidemment de l'absence de recherches d'importance comparable à celles réalisées sur les oppida de Corent, Gergovie et Gondole, et seule la programmation d'importantes recherches archéologiques permettraient de déboucher sur une véritable valorisation et complémentarité touristique avec les autres sites.

Il y aurait notamment nécessité **d'évaluer par un programme de recherche** les structures repérées sur le plateau de **Chanturgue** par Paul Eychart comme celles d'un **camp romain**. En novembre 1982, une commission officielle du CSRA (Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique), plus haute autorité archéologique du ministère de la Culture, avait d'ailleurs admis que la disposition des vestiges orientés vers le plateau des Côtes évoquait la pratique romaine (il s'agissait notamment de vestiges en pierre, identifiés par l'archéologue Paul Eychart à un *agger*, une *clavicula*, un *tutulus*, une base de tour, des bases de catapulte et un *castellum*). Cette **hypothèse mériterait d'être vérifiée et étudiée** car la présence d'un camp romain (qu'il soit césarien, augustéen ou d'une époque postérieure) ne pourrait qu'être un élément supplémentaire de valorisation du riche patrimoine archéologique antique du bassin clermontois.

En dehors de la controverse sur la bataille, **l'intérêt archéologique du site des Côtes**, en particulier pour la période gallo-romaine, est **reconnu par de nombreux archéologues** (Provost/Mennessier-Jouannet, Dartevelle, Vallat, Dousteyssier...): il est ainsi considéré comme une **agglomération péri-urbaine d'***Augustonemetum* avec son sanctuaire (*fanum* inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques) et son quartier artisanal.

En conclusion, l'ASCOT, pourtant critique sur le lieu de la bataille, est favorable au classement mais émet des réserves sur les interprétations concernant le « grand camp » d'Orcet, le double fossé, le petit camp de La Roche Blanche et les fortifications du plateau dont la datation de la porte sud a dû être modifiée après la découverte de matériel postérieur à la bataille (40/30 av. J.-C.) lors de la campagne de fouilles 2018 (Jud).

Elle ne comprend pas que dans l'analyse paysagère ne figure pas le plateau des Côtes de Clermont parfaitement visible et identifiable sur les panoramas extérieurs (cônes de vue n°1, 2 et 4) en pages 52 et 53 et demande donc que l'oubli soit réparé.

L'ASCOT souhaite que l'État poursuive son engagement dans la protection et la valorisation de notre patrimoine en impulsant des recherches archéologiques sur le site des Côtes et en permettant l'évaluation et l'étude des structures du plateau de Chanturgue dans un programme de recherche qui pourrait bénéficier des données d'un levé Lidar que notre association a co-financé, en 2017, avec le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels Auvergne).

Veuillez agréer, Madame le Commissaire enquêteur, l'expression de toute notre considération.